



LES AVANTAGES CAPEB

- Filiale de la Société Générale, Franfinance propose aux artisans des offres de financement à taux réduits pour les travaux de rénovation. Les artisans proposent les offres de Franfinance qui prend en charge toute la gestion administrative (montage du dossier, récolte des éléments constitutifs du dossier, versement).
- Afin d'accompagner les artisans et répondre à leurs clients, Franfinance, en partenariat avec Economie d'Énergie, met à disposition un numéro de téléphone unique. Pour obtenir ce numéro, renseignez-vous auprès de votre CAPEB.

Franfinance est un organisme de crédit français, filiale à 100% du groupe Société Générale.



Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

  

+ de devis validés et + de chantiers grâce à Artipass !
FONDS VERSÉS SUR VOTRE COMPTE EN 48H

LES + ARTIPASS POUR VOUS

- ✓ Paiement direct en 48h après réalisation des travaux
- ✓ **0%** de frais d'adhésion et de dossier
- ✓ Numéro gratuit pour contacter les équipes Artipass
- ✓ Simplicité : nous nous chargeons du montage de dossier
- ✓ Partenariat financier reconnu : Franfinance®, filiale de Société Générale

LES + ARTIPASS POUR VOTRE CLIENT

- ✓ Un prêt Franfinance de 1 000€ jusqu'à 40 000€
- ✓ Possibilité de choisir sa formule de remboursement : à partir de 60€/mois
- ✓ **0%** de frais de dossier
- ✓ Numéro dédié et gratuit pour les accompagner

DES CONSEILLERS DÉDIÉS AUX ARTISANS SONT À VOTRE ÉCOUTE
01 81 89 00 00, puis espace 1
(hors d'un appel local) du lundi au vendredi de 9h à 17h hors jours fériés
contact-artipass@economiedenergie.fr
ou RDV sur

WWW.ARTIPASS.FR

PLUS D'INFORMATIONS ? VOTRE CAPEB EST À VOTRE DISPOSITION.